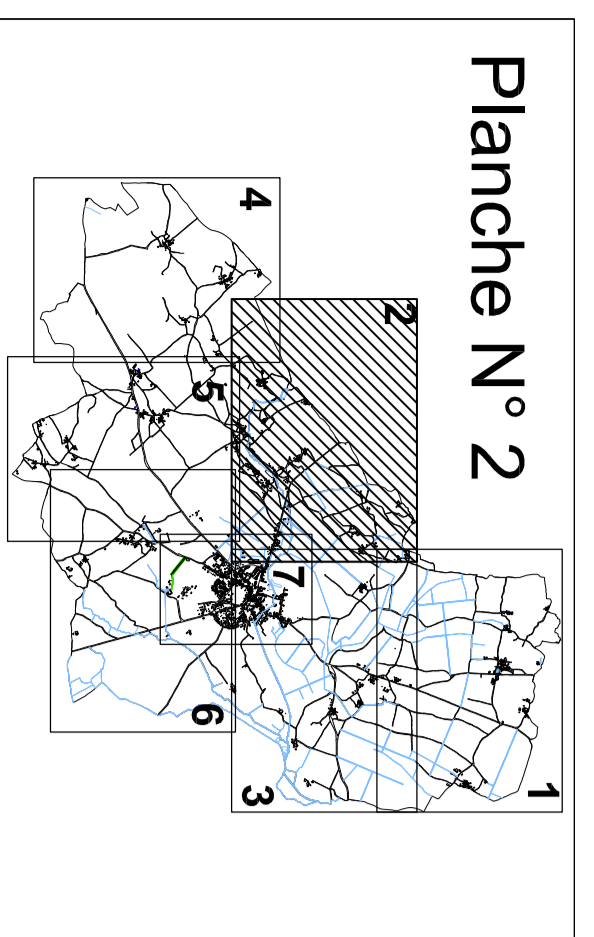


PLAN LOCAL D'URBANISME  
Zonage



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :  
Le Maire

Designé par S.BENZAZA	Echelle : 1/5 000
Le : 16/02/2008	Écartés : 1/2 000
Modifié le : 09 février 2009	

Bureau d'études  
Assainissement - Environnement  
Urbanisme - Valorisation agricole



**Zones urbaines :**

- zone Ua : centre-bourg et extensions immédiates
- secteur Ues à vocation écologique et sociale
- zone Ub : quartiers périphériques du bourg de Lezay
- secteur Ubi : risque d'inondation
- zone Uj : hameaux au bâti dense
- zone Ue : accueil d'équipements publics
- zone Ux : activités industrielles, artisanales et commerciales.

**Zones à urbaniser :**

- zone AUa, AUb et AUh à vocation d'habitat
- zone AUz destinée aux activités de tourisme, loisirs, formation, équipement d'intérêt public, ...

**Zone agricole : A**

**Zones naturelles :**

- zone N1 : zone naturelle de protection stricte des espaces naturels
- secteur N1 : insque d'inondation
- secteur N1 : espaces boisés pouvant être exploités
- zone Nn : les écarts et hameaux peu denses
- secteur Nni ou les sols sont inondables ou hydromorphes
- zone Nz à vocation de tourisme, loisir, ...

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Marge de recul
- \*1 Elément de paysage ou élément bâti à protéger article L.123.1.7
- Haine identifiée
- Zone inondable sur sol hydromorphe
- Espace boisé non classé
- Construction ne figurant pas au cadastre (relevé non exhaustif)

